



## Bulletin mensuel d'information

### Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie Madeleine

#### Conseil municipal

Simon Lacombe,	maire
Chantal Bernatchez,	siège # 1
Jean-Guy Chassé,	siège # 2
Marie-Hélène Di Tomaso,	siège # 3
Daniel Choquette,	siège # 4
Patrice Barbot,	siège # 5
Lise Cadieux,	siège # 6

Prochaine session régulière du conseil :  
Lundi 6 octobre 2014 à 20 h 00



#### AVIS PUBLIC - DÉROGATION MINEURE

À tous les intéressés, la soussignée, directrice générale de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, donne un avis public conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

En effet, lors de la séance du 6 octobre 2014, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure # DM-2014-09 :

1. Demande de dérogation mineure présentée par Gestion Sylvain Lévesque pour le 625 boulevard Laurier et 2237 rue Demers situés sur les lots 2 367 944 et 4 878 452.

L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise l'ajout d'un bâtiment accessoire commercial.

La situation projetée ne respecte pas le règlement de zonage 09-370, grilles des usages et des normes zones 107 et 204 et à l'article 9.3.2 quant aux aspects suivants :

1. L'addition du bâtiment projeté supprime des cases de stationnement existantes. Il y aura 34 cases de stationnement, la norme exige 119 cases.
2. L'implantation proposée ne respecte pas la marge latérale prescrite adjacente à un usage commercial qui est de 1,5m. Le bâtiment projeté aura une marge latérale de 1,03m. L'empiétement sera donc de 0,47m.
3. La superficie au sol projetée ne respecte pas le pourcentage bâti/terrain maximum pour un bâtiment accessoire qui est de 10% pour les zones visées. La superficie au sol du bâtiment projeté occupera 17,5% de la superficie du terrain.

Tous les intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant au 290, rue St-Jean-Baptiste, à Sainte-Madeleine à la date précédemment mentionnée.

La séance débutera à 20 h.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 15 septembre 2014.

Ginette Daigle, directrice générale